

Département
de la CÔTE-D'OR

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

Arrondissement de
BEAUNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Convocation du
11 mars 2025

**SÉANCE DU 26 MARS 2025 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Jean-Luc BECQUET, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Didier SAINT-EVE, Denis THOMAS, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Gilles CARRE, Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Pascal GRAPPIN, Philippe RUPIN, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Sandrine ARRAULT, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Philippe JACQUELIN, Rémy MORIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Guy VADROT,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Pascal BORTOT, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Hubert POULLOT.

POUVOIRS :

- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Philippe JACQUELIN a donné pouvoir à Jean-François CHAMPION

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

C/25/05 – Compte administratif et affectation des résultats 2024 – Budget principal

Délibérant sur le compte administratif 2024 dressé par son Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DONNER ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs reportés	9 053.88 €			81 794.66 €
Opération de l'exercice	127 208.03 €	169 747.88 €	4 895.88 €	40 423.59 €
TOTAUX	136 261.91 €	169 747.88 €	4 895.88 €	122 218.25 €
Résultat de clôture hors Reste à réaliser		33 485.97 €		117 322.37 €
Reste à Réaliser au 31/12/2024			0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture avec Reste à réaliser		33 485.97 €		117 322.37 €

- Considérant l'excédent d'investissement de 117 322.37 € **DÉCIDE** d'affecter cette somme au compte 001 excédent d'investissement reporté,
- Considérant l'excédent de fonctionnement de 33 485.97 € **DÉCIDE** d'affecter cette somme au compte 002 excédent de fonctionnement reporté,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat

